



Le 19 mars 2013

Présentation du CAHIER DE REVENDICATIONS, pour les négociations 2013 en cours.

Salaire :

- 1700€/brut par mois pour le 1^{er} niveau avec une pente de 15% pour les niveaux supérieurs.
- Instauration d'une prime de vacance versée sur le mois de juin (40 % de la Rémunération).
- Passage des niveaux débutants au niveau I échelon 3 après 9 mois de présence, et au niveau 2 après 2 ans de pratique continue.
- Passage du statut de la gratification annuelle au statut de 13^{ème} mois.
- Reconnaissance de l'expérience et passage à l'échelon supérieur pour 50 salariés.
- Augmentation de la prime d'ancienneté de 15% à 20 %
- Création d'une prime de transport pour les trajets domicile-travail indexée sur la valeur d'un abonnement mensuel de transport en commun.
- Généralisation du bon de lessive à tous les salariés et augmentation de celui-ci à 15€ par trimestre.

Temps de travail :

- Remplacement systématique des départs à la retraite.
- Suppression de la modulation du temps de travail.

Egalité homme femme :

- Nous réclamons, une répartition équitable des augmentations individuelles en fonction de la représentativité homme / femme et technicien / fonctions supports

1 / 3 des augmentations individuelles soit faites aux fonctions supports

1 / 4 des augmentations soient réservées aux personnels féminins

Mutuelle d'entreprise :

- Prise en charge totale par l'employeur du niveau 1 de la mutuelle

Temps de travail

- Prise en charge par l'employeur de la journée de solidarité.

Santé

- Suppression des jours de carence.
- Mise en place de la subrogation.

La Délégation CGT Serca